



Le 25/09/2017

Entre 4 et 5% d'augmentation pour les agents FACILITY SERIS de CARGILL SAINT-NAZAIRE

Cher(e)s Camarades,

Après plusieurs mois de demandes à travers les questions DP et sous la menace d'un dépôt de préavis de grève, **FO** vient d'obtenir entre 4 et 5% d'augmentation pour les agents FACILITY SERIS de CARGILL SAINT-NAZAIRE.

En effet, les revendications et constats des agents étaient les suivants :

- Revalorisation salariale pour les agents de pesage (CCN Service) - actuellement 9.79 €/h – nous demandions : 10.50 €/h
- Revalorisation salariale du Chef de Poste - Actuellement AE 140 + 60 € prime mensuelle (dotation d'un smartphone + 12h/mois pour sa mission de CDP) - notre demande AE 175
- Difficulté à recruter et fidéliser des collaborateurs sur le poste d'agent de pesage
- Mutualisation des missions agent de pesage + accueil des prestataires extérieurs (anciennement assuré par une hôtesse)

Sur ce poste, les agents Facility "agent logistique" assurent le contrôle et le pesage des camions (citernes, etc...) environ 300 par jour avec des process spécifiques en fonction de la marchandise à charger, ils assurent également la réception des visiteurs, l'accueil téléphonique, le tri du courrier, l'envoi de colis, etc...

Mi-juillet, pendant la réunion DP où nos demandes essayaient un refus, **FO** après concertation avec les agents, a annoncé qu'un dépôt de préavis de grève allait être déposé.

Quelques jours après, il s'est ouvert une négociation entre la Direction et **FO** représenté par David CHEVAL, Délégué Syndical National **FO** SERIS. Un calendrier de négociation a été validé entre la Direction et **FO**, à savoir une étude de poste complète où participait la Direction de Région, une personne de la DRH, David CHEVAL pour **FO**, et le Chef de Poste du site.

Fin aout, l'étude de poste a été réalisée où la Direction s'est rendue compte du travail effectué par les agents et le chef de poste. Mi-septembre, le Directeur de Région a fait des propositions à **FO** par rapport au résultat de l'étude de poste et aux diverses demandes des agents.

Pour les agents logistiques, ils étaient au coefficient AE 140, **il a été proposé de les passer au coefficient AE 170 correspondant aux tâches effectuées selon la grille de la CCN Service, avec prise en compte de l'ancienneté et intégration de diverses primes de site dans le taux horaire brut.**

Cela représente une augmentation de 5% du taux horaire brut, ils passent de 9,79 à 10,18 €/h. Cela représente environ 800 euros bruts en plus par année sans compter les heures supplémentaires payées à la fin du mois.

De plus, tous les futurs embauchés à ce poste le seront directement au coefficient AE 170.



Pour le Chef de Poste, il était au coefficient 140 avec une prime de 60 € brut, il a été proposé de le passer au coefficient 150 avec une prime de 90€ brut. Il passe donc de 10,20 à 10,54/h. Cela représente environ 1100 euros bruts en plus par an.

Après négociation, avec l'aval des salariés, FO a accepté les revalorisations de la Direction.

FO privilégie le dialogue social et va jusqu'au bout de la négociation. Encore faut-il avoir des interlocuteurs intelligents en face, c'est le cas ici.

FO a donc obtenu des avancées pour le présent et pour les agents qui seront embauchés à ce poste.

David CHEVAL Délégué Syndical National FO SERIS 06.13.62.76.31 david.cheval@neuf.fr	Fatah SALMI Délégué Syndical Coordinateur FO SERIS 06.10.19.66.29 salmifatah@gmail.com
---	--

Nous vous invitons également à aller sur le site internet pour contactez vos différents délégués syndicaux et suivre l'actualité de FO SERIS via le lien suivant : <http://www.foseris.fr/>